



OFFRE D'EMPLOI – CONTRAT EN ALTERNANCE
CHARGE / CHARGÉE D'APPUI AU PARRAINAGE ET A L'ANIMATION DES COMMUNAUTES
Secteur Associatif – Poste basé à Rennes (35)

Qui sommes-nous ?

Née en 2002 à Saint-Denis, Proxité a pour ambition d'accompagner chaque jeune issu des territoires en difficulté vers sa propre réussite, grâce au parrainage.

Cet accompagnement personnalisé, régulier et durable de jeunes, de la 6ème à l'insertion professionnelle est possible grâce à des bénévoles issus du monde professionnel, nos « parrains / marraines ». En faisant se rencontrer des personnes d'âges et d'horizons différents, Proxité crée les conditions pour des relations fondées sur l'enrichissement mutuel, pour des moments de partage et d'échange portant sur la scolarité, l'orientation, l'insertion professionnelle et les expériences personnelles.

Proxité a parrainé plus de 4 000 jeunes depuis sa création et est présente à ce jour dans plus de 8 régions de France.

Que recherchons-nous ?

Proxité recrute un.e alternant.e venant en appui à l'équipe locale sur notre projet de parrainage à destination de jeunes adultes et de collégiens/lycéens à Rennes Métropole et en appui à l'organisation d'événements.

L'alternant.e sera formé.e et accompagné.e tout au long de sa mission par la responsable territoriale.

L'alternant.e aura pour missions :

- Participer à l'accompagnement des binômes de parrainage de jeunes adultes, en mettant en œuvre la méthodologie de Proxité, à travers un accompagnement de proximité et de qualité ;
 - Assurer une veille pédagogique, culturelle et partenariale à destination des binômes.
 - Participer au suivi des binômes et de l'activité (suivi pédagogique, bilans, base de donnée, reporting...)
 - Participer à la réflexion autour du développement du parrainage sur le territoire de Rennes Métropole. Participer au processus d'engagement des jeunes et des bénévoles et prendre part aux relations partenariales.

Proxité

- En fonction des besoins et de l'évolution des parrainages sur le territoire, accueillir, animer et contribuer au bon accompagnement des binômes de parrainage par une présence régulière 1 à 2 soirs par semaine. Favoriser l'établissement d'un lien de confiance avec les jeunes et les bénévoles.
- Prendre part à l'organisation de l'exposition photographique « Rencontres engagées » mettant en lumière 15 binômes rennais, dont le lancement est prévu à partir de Septembre 2021 et aux différents événements liés à ce projet :
 - Participer à l'animation et la médiation autour de l'événement (accueil, visites, présentations, permanences...)
 - Participer à l'organisation logistique de la tournée de l'exposition à Rennes, voire dans toute la France
- Participer à l'organisation d'événements destinés aux jeunes parrainés, aux binômes et à des événements en lien avec nos partenaires associatifs et jeunesse :
 - Ateliers collectifs, sorties culturelles, visites d'entreprises, rencontres de découverte des métiers, ciné-débats, animation de la communauté des bénévoles ...
 - Participer à la mobilisation des jeunes et des binômes sur ces propositions
- Participer à la vie associative locale de l'association (Journée Proxité, temps collectifs...)

Avez-vous le bon profil ?

Formation souhaitée dans le domaine des sciences humaines / gestion de projet ESS et/ou autres profils avec un intérêt marqué pour le milieu associatif et le domaine de l'éducation (BAC +3 ou plus)

Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral

Sens du travail en équipe

Autonomie et capacité d'initiative

Rigueur et organisation – Qualités relationnelles

Aisance avec l'outil informatique (Word, Excel, mails, Internet)

Contrat : Contrat en alternance à durée limitée de 1 an (CDD)

Prise de poste souhaitée : début juin 2021

Lieu de travail : Rennes + déplacements ponctuels à Nantes et à Paris

Jours et horaires : Jours de présence pouvant s'adapter selon profil. 35 heures dont possibilité 2 jours de la semaine en horaires décalés (13h- 20h).

Contact : envoyer CV et lettre de motivation avec calendrier de l'alternance par e-mail à l.poulain@proxite.com avant le 30 avril 2021